

**CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR RÉUSSIR LES EXAMENS THÉORIQUES D'ADMISSION
ÉCOLE DE MUSIQUE, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

➤ **Évaluation des acquis en théorie musicale**

Théorie générale (test évalué pour tous)

- Nomenclature des accords et des intervalles, tonalités, les mesures, types d'accords, enchaînements de deux accords, etc.

Harmonie tonale (Composition et musique à l'image seulement)

*Note : test aux fins de classement seulement

- Harmonisation à 4 voix incluant des dominantes secondaires et une modulation dans les tons voisins.
- Respecter le registre de chacune des 4 voix (Soprano, Alto, Ténor, Basse).
- Résoudre adéquatement la sensible et/ou la septième des accords à 4 sons (dominante et sus-tonique).
- Utilisation appropriée de l'enchaînement des accords ainsi que leurs renversements.
- Appliquer le chiffrage harmonique à la réalisation des exercices.
- Connaître les types de notes étrangères.
- Reconnaître et réaliser les divers types de cadences utilisées communément en fin de phrases musicales.
- Respecter les règles de la conduite des voix de la musique polyphonique tonale.

Théorie jazz (Composition et musique à l'image seulement)

*Note : test aux fins de classement seulement

- Techniques d'harmonisation et de réharmonisation jazz
- Modulations
- Modes et environnements modaux
-

Ouvrages suggérés (disponibles à la bibliothèque de l'École de musique) :

Aldwell, Edward et Carl Schachter. *Harmony and Voice-leading*. 2^e éd. New York : Harcourt Brace Jovanovich, 1989 (Chapitres 4 à 11).

Gauldin, Robert. *Harmonic Practice in tonal Music*. New York: W.W. Norton & Company, Inc., 1997 (Chapitres 4 à 13).

Levine, Mark. *The jazz Theory Book*. Petaluma. Sher Music Co. 1995

➤ **Évaluation des acquis en formation auditive**

Pour l'enseignement de la formation auditive, l'École de musique de l'Université de Sherbrooke privilégie une approche personnalisée permettant de s'adapter et d'accompagner l'étudiante ou l'étudiant dans la progression de ses apprentissages. C'est la raison pour laquelle les tests de classement en formation auditive se font seulement une fois que la candidate ou le candidat est admis dans le programme.